

circonscription, ce dont je ne le blâme point. Quant à moi, je préfère me ranger de l'avis de l'honorable député de Québec-Sud. Il est temps que cette Chambre se demande si l'on va continuer d'autoriser des dépenses sans se soucier le moins du monde de la disponibilité des fonds ou des moyens d'en obtenir. La situation du pays est trop sérieuse pour continuer à quadrupler des crédits, comme le fait l'honorable ministre en portant celui-ci de \$100,000 à \$400,000. Les habitants de notre pays ne peuvent supporter cela; nous avons atteint et même dépassé la limite. Il est temps de réduire ces dépenses. Je suis certain que le ministre s'en rend compte. Je connais les difficultés dans lesquelles se trouve le ministre des Travaux publics quand il lui faut ne pas acquiescer à toutes les demandes qui lui sont faites, mais ce que je veux lui bien faire comprendre c'est qu'il n'a pas à sa disposition les fonds nécessaires et que le Gouvernement ne peut pas les obtenir. Le ministère ne peut pas prendre sur lui de faire des dépenses de ce genre dans les circonstances actuelles; il est temps de s'arrêter. La différence est grande entre dépenser de l'argent quand vous avez un excédent et augmenter la dépense sans même permettre aux représentants qui sont ici de discuter les différents crédits, comme cela devrait se faire quand il s'agit de travaux publics. Vous ne pouvez justifier l'augmentation du chiffre de ce crédit qui est porté de \$100,000 à \$400,000, comme l'a fait le ministre.

M. VERVILLE (texte): Monsieur le président, j'aimerais à recevoir de vous une leçon de procédure parlementaire. La Chambre vient d'adopter un crédit au montant de \$35,000, pour la reconstruction du quai de Sainte-Emilie. Ce quai m'intéresse, car il est situé dans mon comté. Est-ce que j'ai le droit d'en parler actuellement?

M. le PRÉSIDENT (texte): Certainement.

M. VERVILLE (texte): Merci, monsieur le président. Le Gouvernement nous pêche l'économie. L'économie! Vous, messieurs les députés, laissez \$400 ici; c'est de l'économie. Pour tout le monde, c'est l'économie! On vote \$35,000 pour la reconstruction du quai de Sainte-Emilie. Vous savez que je suis député libéral depuis plusieurs années; or jamais le Gouvernement n'a voulu se rendre à mes demandes de construire un quai à cet endroit. Depuis deux ans, les travaux sont en marche. Il a fallu un conservateur pour nous donner ces travaux-là. Nous avons ce quai, merci.

Sainte-Emilie possédait une industrie qui faisait vivre tous ses habitants. Le seigneur Joly était propriétaire d'une scierie qui faisait vivre toute la population: le clergé et aussi les citoyens de la paroisse et de la campagne environnante; ce "moulin" est fermé et on n'expédie plus de bois.

[L'hon. M. Elliott.]

M. DORION (texte): Son moulin va trop vite.

M. VERVILLE (texte): Son moulin ne va pas trop vite, il ne va plus. C'est un M. Paris qui l'a acheté. Cette scierie n'est plus exploitée et on dépense \$35,000 pour améliorer le quai.

M. CASGRAIN (texte): Ce n'est pas raisonnable.

M. VERVILLE (texte): La scierie est fermée, il n'existe plus d'exploitation dans ce coin du pays et on y dépense \$35,000.

M. FAFARD (texte): C'est un bon départ pour le remaniement de la carte électorale.

M. VERVILLE (texte): Je demande au ministre pourquoi, dans un temps de dépression comme celui que nous traversons, dépenser \$35,000 à Sainte-Emilie? Ce village est situé dans mon comté et j'aime que mes électeurs gagnent de l'argent, mais je dis: dépensez votre argent à point parce que vous allez en manquer avant longtemps. Qui vous a incité à vous livrer à une dépense semblable? Puisque vous faites cette dépense, cela suppose qu'il y a du travail. On démolit la scierie, il n'y a plus de bois, plus d'exploitation, rien. Et vous votez \$35,000 pour qui? Pourquoi? Pour faire plaisir à vos amis, faites-le.

M. le PRÉSIDENT (texte): A l'ordre! L'honorable député doit s'adresser au président.

M. VERVILLE (texte): Monsieur le président, j'ai l'honneur de vous communiquer ce que je viens de dire à la Chambre.

La scierie est disparue, il ne reste presque plus de forêts, on n'entreprend plus d'exploitation forestière. Tout est parti, excepté les \$35,000 que le Gouvernement a votés.

M. CASGRAIN (texte): Le Gouvernement va partir avec!

M. VERVILLE (texte): Je m'oppose à ce crédit de \$35,000 pour la résurrection, la reconstruction, l'agrandissement du quai de Sainte-Emilie. Je m'insurge contre cette dépense folle, qui n'a pas sa raison d'être. S'il ne fallait considérer que les besoins des citoyens de cette région, je dirais: C'est très bien, que le Gouvernement leur donne \$35,000. Mais le quai ne vaut pas la peine d'être réparé parce qu'il n'est plus d'aucune utilité. Si vous voulez voter \$35,000, donnez-les donc à la population, donnez-les au député du comté afin que cette somme soit répartie d'une manière équitable et non pas de la façon dont vous voulez la dépenser, car ce quai n'en vaut pas la peine. Confiez ce montant au député afin qu'il puisse le distribuer et que ses électeurs en bénéficient.